

## Compte de prévoyance 3a

Se prémunir et payer moins d'impôts.  
Un avenir facilité grâce au compte de prévoyance 3a.

Pilier 3a digital –  
directement dans  
votre e-banking.  
[raiffeisen.ch/  
prevoyance-digitale](https://raiffeisen.ch/prevoyance-digitale)

### Vos avantages

- **Epargne-prévoyance flexible**  
Vous déterminez vous-même à tout moment le montant de votre épargne annuelle.
- **Optimisation fiscale**  
Déduction du revenu imposable jusqu'au montant maximal légal. Optimisation de la facture fiscale par un retrait échelonné du patrimoine de prévoyance.
- **Couverture des objectifs d'épargne**  
Avec la couverture des objectifs d'épargne, vous garantisiez vos contributions d'épargne en cas d'incapacité de gain.
- **Aucun frais**  
Aucun frais ne vous est facturé pour la tenue du compte. À la fin de l'année, vous recevez gratuitement un relevé de compte et une attestation fiscale.

### Fonctionnement du compte de prévoyance 3a

Dans le cadre du système de prévoyance à 3 piliers, le 3<sup>e</sup> pilier, à savoir la prévoyance personnelle, constitue un complément important aux prestations du 1<sup>er</sup> pilier (AVS/AI) et du 2<sup>e</sup> pilier (LPP/caisse de retraite).

Le 3<sup>e</sup> pilier distingue deux formes de prévoyance: la prévoyance libre (pilier 3b) et la prévoyance liée (pilier 3a).

L'épargne de prévoyance liée est encouragée par l'État et présente des avantages intéressants qui s'avèrent tous payants. Elle comble les lacunes de la prévoyance, garantit le maintien de votre niveau de vie pendant vos vieux jours ou finance votre retraite anticipée. Le compte de prévoyance 3a vous permet non seulement de combler les baisses de revenus pendant votre retraite, mais de réaliser en même temps chaque année des économies d'impôts.

1 <sup>er</sup> pilier	2 <sup>e</sup> pilier	3 <sup>e</sup> pilier
<b>Prévoyance étatique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantie du minimum vital</li> <li>• AVS/AI</li> </ul>	<b>Prévoyance professionnelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien du niveau de vie</li> <li>• LAA/LPP</li> </ul>	<b>Prévoyance privée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Complément individuel</li> <li>• Prévoyance liée</li> <li>• Prévoyance libre</li> </ul>

### Renseignements/informations supplémentaires

Votre conseiller ou votre conseillère est à disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec lui.

[raiffeisen.ch/prevoyance](https://raiffeisen.ch/prevoyance)

## Informations produit en bref

- Taux d'intérêt préférentiel: Vous obtiendrez le taux d'intérêt actuel auprès de votre Banque Raiffeisen ou sous [raiffeisen.ch/fondationprevoyance](https://www.raiffeisen.ch/fondationprevoyance)
- Tenue de compte gratuite
- Echéance à l'âge de référence de la retraite AVS et en cas de décès

## Possibilités de mise à disposition de votre patrimoine de prévoyance:

- Pour acquérir ou faire construire un logement à usage propre
- Pour l'amortissement d'une hypothèque sur un logement à usage propre
- Au démarrage d'une activité indépendante
- Pour le rachat à la caisse de retraite
- Incapacité de gain permanente (Invalidité: 70%)
- Lors d'un départ définitif à l'étranger
- Au plus tôt cinq ans avant l'âge de référence de la retraite AVS

Votre Banque Raiffeisen vous informe de tout délai e résiliation.

## Bon à savoir

### Limite de versement 2025:

- Vous êtes **assuré auprès d'une caisse de retraite?**  
Dans ce cas, le montant maximal de vos versements s'élève à **CHF 7'258.00**.
- Vous n'êtes **pas assuré auprès d'une caisse de retraite?**  
Dans ce cas, vous pouvez verser 20% de votre revenu professionnel ou au maximum **CHF 36'288.00** sur votre compte de prévoyance.

### Des avantages fiscaux attrayants

Pendant la phase de constitution de votre épargne, votre patrimoine de prévoyance n'est pas soumis à l'impôt sur la fortune et les revenus des intérêts sont exonérés de l'impôt sur le revenu et de l'impôt anticipé. Lors du versement du capital, celui-ci est imposé indépendamment de tout autre revenu, à un taux d'imposition réduit.

### Gestion active (Raiffeisen Futura – Pension Invest)

Nos spécialistes composent votre fonds de prévoyance conformément à leur expertise sur le marché et ils l'optimisent en permanence. Le rendement peut donc être supérieur ou inférieur par rapport à l'évolution du marché.

Les fonds de prévoyance gérés activement s'adressent aux clientes et clients qui espèrent profiter d'un rendement supérieur à celui du marché grâce à une gestion active et souhaitent investir durablement.

### Possibilités de placement et de rendement attractives

Investissez votre patrimoine de prévoyance dans des titres, par exemple, dans nos fonds de prévoyance quasi indiciels ou gérés activement.

### Une protection judiciaire contre les risques

Assurez votre famille et vous-même à moindre frais avec la solution d'assurance qui vous convient. Grâce à notre partenariat avec la Mobilière et Helvetia, vous bénéficiez aussi d'une offre complète en matière d'assurance.

### Gérer soi-même ses patrimoine de prévoyance dans l'e-banking

Le Pilier 3a digital de Raiffeisen vous permet de gérer votre prévoyance privée directement dans votre e-banking: ouvrir un compte de prévoyance vous-même, investir sans autre dans des fonds de prévoyance et gérer votre fortune de prévoyance est ainsi possible à tout moment et très simple en ligne.

### Gestion quasi indicielle (Raiffeisen Futura II – Systematic Invest)

Ces fonds reproduisent le plus fidèlement possible l'évolution du marché (indice) et ils pondèrent plus fortement les placements durables. Leur rendement suit à peu près l'évolution du marché. L'approche quasi indicielle entraîne des frais de gestion moins élevés que pour les fonds de prévoyance gérés activement.

Les fonds de prévoyance quasi indiciels s'adressent aux clientes et clients qui souhaitent investir durablement et bénéficier du rendement du marché.